

*Le président :*

D. Le chiffre ne change-t-il pas chaque année d'après la situation commerciale ? — R. Oui. Je pourrais faire des calculs approximatifs. Je crois que ce serait environ  $2\frac{1}{2}$  p. 100 de 311 millions. Non, ce ne serait pas tout à fait assez élevé. Si l'on tient compte de l'ensemble, 5 p. 100 serait trop élevé. Je crois que nous arriverions à un chiffre approximatif de 13 à 14 millions. C'est sans doute à ce montant que vous songez.

*M. Thatcher :*

D. J'aimerais tout simplement savoir si nous avons fait trop de concessions aux Etats-Unis, ou si nous en avons reçu à peu près autant que nous leur en avons consenties. Pourriez-vous nous renseigner sur ce point ? —

R. Je sais qu'un pourcentage de  $2\frac{1}{2}$  p. 100 serait un peu trop bas et que 5 p. 100 serait un peu trop élevé. C'est sans doute entre ces deux pourcentages, mettons 13 ou 14 millions.

D. Oui. Il s'agit de ce que nous avons consenti aux Etats-Unis ? — R. Oui.

D. Et qu'avons-nous obtenu en retour ?

*M. Argue :*

D. Les 120 millions représentent quel pourcentage ? — R. C'est ce que je ne puis déterminer. Le ministère du Commerce pourrait sans doute vous répondre.

M. HUNTER : Cela ne nous donnerait pas une idée juste, car en abaissant les droits douaniers nos exportations peuvent s'accroître de beaucoup.

M. THATCHER : Pourriez-vous nous l'indiquer en vous servant de 1949 comme base ?

Le TÉMOIN : Je vais examiner les chiffres et tenter de faire le calcul.

M. SINCLAIR : D'après l'exemple qu'on nous a donné au sujet du contreplaqué de la Colombie-Britannique, nous n'avons guère exporté aux Etats-Unis en raison de ce droit douanier.

M. HUNTER : Leurs importations ont sans doute beaucoup augmenté à cause des réductions que nous avons consenties.

M. THATCHER : Je voudrais tout simplement obtenir les renseignements que j'ai demandés.

Le PRÉSIDENT : Si vous réfléchissiez un peu à la question, vous constateriez qu'il est impossible de fournir même une approximation.

M. ARGUE : Ce ne peut être si difficile, puisque dans un cas on nous a déjà donné un chiffre approximatif de 13 à 14 millions. M. Thatcher ne demande qu'une approximation.

Le PRÉSIDENT : Peut-être M. Deutsch voudrait-il faire quelques commentaires à ce sujet ?

M. DEUTSCH : Monsieur le président, il est extrêmement difficile de prévoir quelles seront les répercussions des réductions tarifaires sur le commerce.

Comme vous le constaterez, il est possible de conclure une entente comportant des réductions des deux côtés; si l'on prend un cas extrême, le commerce peut avoir été nul par le passé en ce qui concerne les articles qui ont fait l'objet de concessions.

Supposons cependant que nous négocions avec les Etats-Unis un accord tarifaire à l'égard d'articles pour lesquels le droit tarifaire était tellement